

LETTRE DE FIN DE CONTRAT NOUNOU PAJEMPLOI

Lieu : _____ Date : _____

Destinataire :

Nom et Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal et Ville : _____

Expéditeur :

Nom et Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal et Ville : _____

Objet :

Fin du contrat de travail à domicile – nounou déclarée via Pajemploi

Madame, Monsieur,

Par la présente, je vous informe de la fin du contrat de travail vous liant à moi en qualité d'assistante maternelle/nounou à domicile, conformément aux conditions prévues dans le contrat et en respect du Code du travail ainsi que des dispositions conventionnelles applicables.

Cette décision prend effet à compter du _____ (date à compléter), ce qui correspond au délai de préavis légalement applicable ou convenu contractuellement. Je vous remercie pour la confiance que vous m'avez accordée durant cette période.

Je reste à votre disposition pour organiser la remise des éventuels documents et pour toute formalité administrative nécessaire auprès de Pajemploi.

Rappel des obligations :

Obligation	Description
Remise des bulletins de salaire	Le cas échéant, remise des bulletins de salaire à l'employeur.
Solde de tout compte	Versement du solde de tout compte incluant congés payés éventuels.
Documents administratifs	Transmission des documents nécessaires à Pajemploi.
Respect des délais	Respect des délais de préavis conformément à la législation.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Signature de l'employeur: _____

Signature de la nounou: _____

Source originale de ce document :

<https://juridique-travail.com/modele-lettre-fin-de-contrat-nounou-pajemploi/>

Ce modèle vous a-t-il été utile ?

Découvrez d'autres modèles à jour sur :

<https://juridique-travail.com>

Voir plus de modèle

Ce modèle est destiné exclusivement à un usage personnel et non commercial.

Toute diffusion ou publication doit obligatoirement citer la source.

Ce modèle est fourni à titre purement indicatif et ne constitue pas un conseil juridique.
Il est recommandé de consulter un professionnel qualifié pour des situations spécifiques.